



Extrait du CGT ARLES

<https://cgtarles.fr/spip.php?article1879>

Non aux états d'urgence, oui au progrès social !

- Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 18 janvier 2022

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Entre novembre 2015, quand l'état d'urgence est déclaré au lendemain des attentats de Paris, et mars 2020, quand l'état d'urgence est à nouveau déclenché pour faire face à la pandémie de COVID 19, la France aura passé trois des six dernières années en "état d'urgence"...

[Lire la suite du communiqué de l'Union Départementale CGT 13](#)